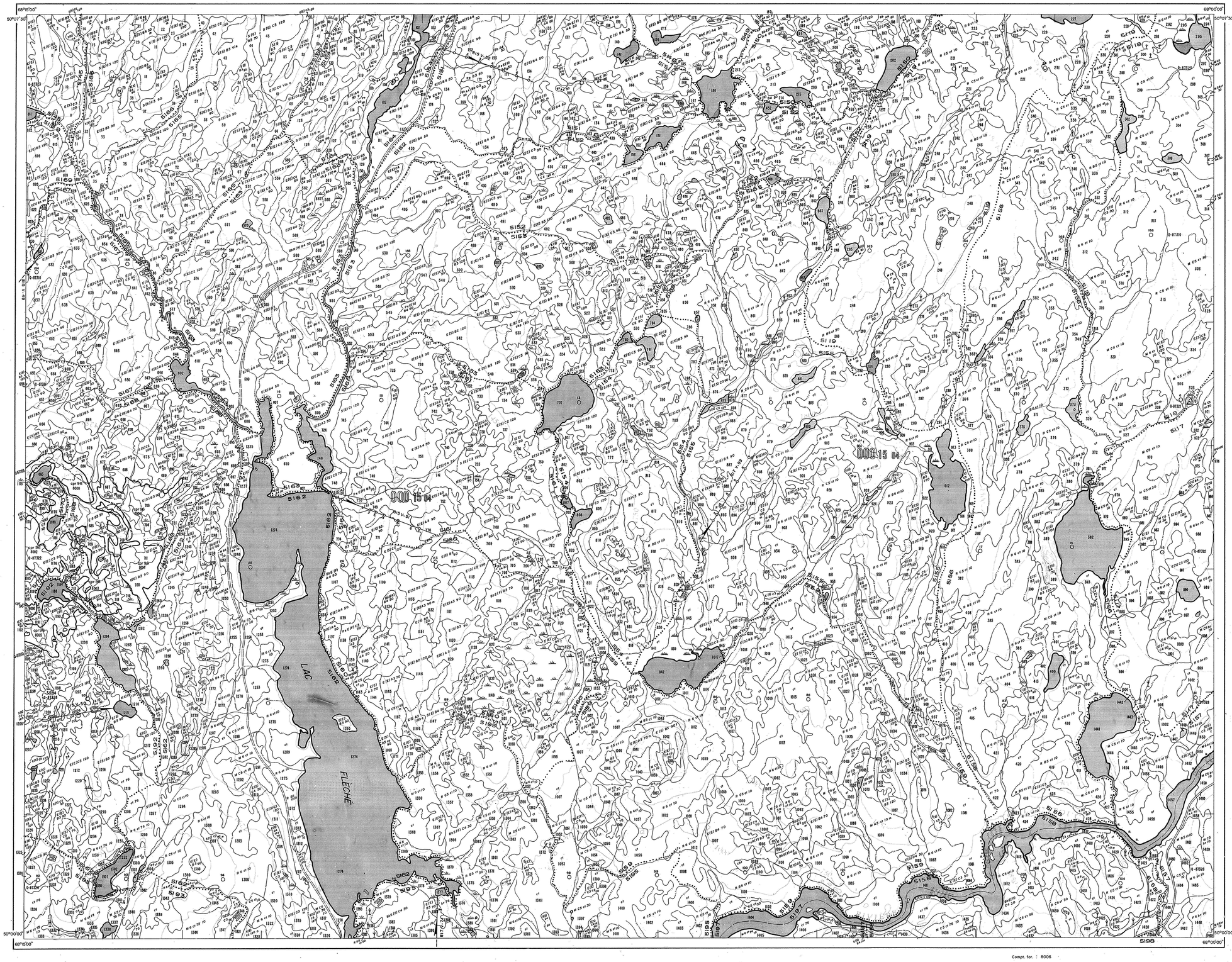

Compt. for. : 8006

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes irrégulières	cbi
Coupe à dominance feuillue	cdf
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Jardinage par tiges (âge ou à part)	tr2
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	es
Décrire commentaire	ec
Récolte dans les lisières boisées (décrire libres)	ec

N.B. Ces interventions n'apparaissent que partiellement et sur origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — pin rouge	R (PR)
— — pin gris	R (PG)
— — thuya (cèdre)	R (T)
— — mélèze	R (M)
— — pruche	R (P)
— — (plantation)	R P
Pessière	S
— — (épinette noire et/ou thuya rouge couvrant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à mélèze	S (M)
— — à pruche	S (P)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	S (EPR)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à épinette noire	S (EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (E) P
— — (plantation de Norvège)	S (E) P
— — (plantation d'épinette noire)	S (EN) P
— — (plantation d'épinette rouge)	S (EN) P
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche couvrant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (P)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) P
Pinède à pin blanc	
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — — — avec thuya couvrant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EPR)
— — — — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — — — avec pruche	Pb (P)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (E)
— — — — (plantation)	Pb (PB) P
Pinède à pin gris	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EPR)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec pruche	Pg (P)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PBPR)
— — — — avec pruche	Pg (P)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (E)
— — — — (plantation)	Pg (PG) P
Pinède à pin rouge	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pruche	Pr (P)
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr (PR) P
Cédrière	T
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	T (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (EN)
— — à mélèze	T (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	T (PBPR)
— — à pin gris	T (PG)
— — à pruche	T (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	T (E)
— — (plantation de thuya)	T (T) P
Prucheraie	P
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (P)
— — à thuya (cèdre)	P (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (EN)
— — à mélèze	P (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PBPR)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (E)
— — (plantation)	P P
MÉLÈZIN	M
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — — — à thuya (cèdre)	M (T)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — — — à pin rouge	M (PR)
— — — — à pin gris	M (PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche	M (E)
— — — — (plantation de mélèze européen)	M M J
— — — — (plantation de mélèze japonais)	M M J
— — — — (plantation de mélèze sibérien)	M M J

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences indéterminées avec pin gris	F1 (PG)
— — — — — — avec pin blanc	F1 (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)
— — — — — — avec mélèze	F1 (M)
— — — — — — avec sapin	F1 (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (EPR)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux	BB (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)
— — — — — — avec pin gris	BB (PG)
— — — — — — avec pin blanc	BB (PB)
— — — — — — avec pin rouge	BB (PR)
— — — — — — avec résineux	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)
Peuplement avec sapin	Pe S
— — avec pin gris	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (EPR)
— — avec résineux	Pe R
Feuillu d'essences rouge résineux	F1 R
Feuillu d'essences résineux	F1 R
Mélange de feuillus tolérants	M F1
— — sur station humide	MFh

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — d'essences indéterminées	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	Fh
(plantation)	F P
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Frênière rouge	Fr
Frênière	F
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	F (BB)
— — à bouleau jaune	F (BJ)
— — à peuplier	F (Pe)
— — à d'autres d'essences tolérantes	F (F1)
— — à d'autres d'essences résineuses	F (F1)
Plantation d'érable à sucre	E (S)
— — de bouleau blanc	E (BB)
— — de peuplier	E (Pe)
— — de peuplier hybride	E (Ph)
— — de frêne d'amérique	F (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par tiges éparses légère	cpl
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp
Feu	f
Plantation	p

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16.50 % ⊕ 19.2 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis naturel	ch
Épidémie sévère	ef
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
30 — —	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
50 — —	31-50 »	30-50 »	50-30 »
60 — —	41-60 »	80-30 »	30-80 »
70 — —	61-70 »	80-50 »	50-80 »
80 — —	71-80 »	80-70 »	70-80 »
100 — —	81 et plus	100-70 »	70-100 »

FORÊT RÉSINEUSE

Jeune: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieilleux: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus âgées de 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges sont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m 1	17m 2	14m 3	11m 4	7m 5	1 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	°
Forte	41 à 50 %	°°
Abrupte	51 % et plus	°°°
Superficie entourée de pentes ≥ 51 %		^

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S162 C3 ⊖ 50+ G — définition / densité du peuplement / classe d'âge / perturbation / classe de hauteur / type de feuillus / classe de densité / type de couvert / groupement d'essences

F C5 c160 D1 — classe de pente / classe d'âge / année de l'origine / origine / classe de hauteur / classe de densité / type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 93
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 1*
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 15
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 34
Bassin primaire — 203
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97
Division de recensement — 900
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 556*
Région écologique — 11G

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique: 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 K-7	22 K-8	22 J-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 K-2	22 K-1	22 J-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F-5	22 F-6	22 G-13	

22 K/1 S.E.